

La place de l'entreprise dans la mission d'Education



Generation**Europe**Foundation
France

Colloque du Lundi 9 novembre 2009

Paris
Palais du Luxembourg
Salle Monnerville

Organisé sous le haut patronage de

M. le sénateur Josselin de ROHAN,
Président de la Commission des Affaires Etrangères du Sénat

Et sous la présidence de

Catie THORBURN, Présidente de Generation Europe Foundation
Guy GUERMEUR, Président de Génération Europe France

Henri MALOSSE, Président du groupe des employeurs du CESE

Bonjour,

Je remercie à mon tour la fondation et les organisateurs. Je suis très honoré de me trouver dans ce lieu prestigieux, le Palais du Luxembourg, qui est un endroit de connaissance, de sagesse et de réflexion de notre République. Je suis très touché que, à ma sollicitation, le président de la fondation France, M. Guy Guermeur, m'ait proposé de contribuer à vos débats.

Je vais le faire en toute modestie. Je ne suis pas, contrairement à d'autres, un grand expert des questions d'éducation. Il se trouve simplement, comme vous l'avez entendu, et comme M. Guy Guermeur a eu la gentillesse de le rappeler, que j'ai été, dans le cadre de mes fonctions, en tant que membre d'une institution européenne qui est le Conseil Economique et Social Européen, appelé à écrire un rapport. Ce n'est pas un travail personnel, mais un travail collectif. Je vous expliquerai pourquoi tout à l'heure.

L'éducation est un sujet qui me va bien puisqu'il se trouve que je suis un enfant d'enseignants, né dans un univers d'enseignants de plusieurs générations. Je suis le seul de ma famille à m'être orienté vers les entreprises, ce qui a suscité, au départ, une très grande incompréhension de la part de ma famille. On ne m'a pas accusé de trahison, mais ce n'en était pas loin. Le monde des entreprises ressemblait à un monde suspect et dangereux, celui de l'argent et des affaires. Avec un père proviseur et une mère enseignante de latin/grec et de lettres classiques, ce n'était pas toujours évident. Il s'agit donc d'un sujet vis-à-vis duquel j'ai une certaine expérience personnelle, mais ce n'est pas pour ça que je suis là.

Je suis là au titre du Comité économique et social européen, où je représente les Chambres de commerce et d'industrie françaises, avec lesquelles je travaille depuis une trentaine d'années. J'ai exercé plusieurs fonctions, et notamment celle de délégué pour les questions européennes. Les Chambres de commerce et d'industrie sont une noble institution, également concernée par le sujet, puisqu'elle est aujourd'hui encore le deuxième organisme de formation après l'Education nationale par son nombre d'apprentis, d'étudiants et d'élèves. C'est une organisation publique, mais dirigée par des chefs d'entreprise.

Le Comité économique et social européen est une institution unique dans le paysage européen, puisqu'elle est la seule à être composée de personnes en activité professionnelle. Ce ne sont pas des femmes ou hommes politiques, mais des personnes qui, dans leur vie professionnelle, en tant que salariés, chefs d'entreprise, professions libérales, agriculteurs ou responsables d'association s'engagent, sur une partie importante de leur temps - je suis président de groupe, ce qui occupe beaucoup de mon temps - à œuvrer à la construction européenne, à titre quasi bénévole. C'est donc un cénacle particulièrement original. On y trouve des personnes qui ont, toutes et tous, des passés, des expériences ou des vécus reflétant la diversité de la société européenne d'aujourd'hui.

C'est une de ses valeurs ajoutées par rapport aux institutions politiques, où l'on trouve des gens qui sont des professionnels de ces institutions. Nous ne sommes pas des

professionnels des institutions, mais nous essayons d'exprimer modestement ce que les acteurs économiques et sociaux peuvent penser de sujets tels que celui que nous débattons aujourd'hui. Nous leurs apportons, en outre, la dimension européenne de la question, et je remercie M. Monod d'avoir souligné qu'elle était essentielle sur ce sujet. Nous pensons que l'Europe est, non pas la seule réponse, mais une réponse importante à de très nombreux défis, et notamment celui de l'éducation, qui est avant tout une question politique.

Nous sommes, aujourd'hui, confrontés à une crise économique et financière qui est loin d'être terminée, et à une situation démographique au sein de l'Union européenne qui s'avère, à terme, très dangereuse. La France fait figure d'exception. Mais dans d'autres pays, la part de la jeunesse diminue. Il suffit de regarder l'histoire de l'humanité pour comprendre que les sociétés dont la population diminue ne sont jamais des sociétés en progrès. La question de la croissance, de l'emploi et du dynamisme économique, face à la concurrence mondiale, mais aussi du dynamisme tout court, c'est-à-dire de la vie même d'une société - les sociétés qui ne se développent pas, meurent - sont des questions essentielles, qui ont toutes leur place au sein de notre débat.

Le travail au sein du Comité économique et social européen, contrairement à d'autres institutions tout à fait respectables, n'est jamais individuel. C'est toujours un travail collectif. Pour ce qui est du sujet du partenariat entre les entreprises et le monde de l'éducation, nous avons entrepris ce travail à la demande de la présidence tchèque de l'Union européenne, non pas celle de M. Klaus, l'homme connu pour avoir retenu sa main et son stylo pour ne pas ratifier le traité de Lisbonne, mais celle du premier ministre tchèque, M. Topolánek, un homme très européen.

Chaque présidence de l'Union européenne peut décider d'orienter ses travaux sur quelques grands thèmes particuliers. Concernant l'éducation, c'est ce thème-ci du partenariat entre entreprises et systèmes d'éducation, que la Présidence tchèque avait choisi comme thème prioritaire. Elle avait d'ailleurs organisé un conseil européen, au mois de mai, sur ce sujet. Cela montre que la Présidence tchèque n'a pas été aussi mauvaise et négative que tout le monde porte à le croire. Elle a eu sur des sujets, tels que celui-ci, un certain nombre de bonnes initiatives. Mais, bien sûr, chacun pense que sa présidence est la meilleure.

Nous avons donc été saisis d'une proposition tchèque d'alimenter le débat au Conseil des ministres. J'ai moi-même été chargé de présenter les conclusions de notre rapport sur les questions d'emploi devant une formation restreinte du Conseil. Nous avons composé un groupe d'études composés de dix-huit membres - le CESE compte 344 membres -, dont quelques experts et des représentants de tout ce qui peut faire la diversité de la société civile en Europe : des chefs d'entreprise ou des représentants d'organisation d'employeurs de différents pays, de l'Est, du Sud ou du Nord, mais aussi des représentants syndicaux ouvriers, salariés et du monde de l'éducation, ainsi que des personnes au profil académiques - professeurs et membres des universités - et des représentants des milieux associatifs. Nous avons fait des auditions. Nous avons auditionné, par exemple, le recteur de l'université de Cracovie, une étudiante portugaise, des associations de jeunes, de lycéens et d'étudiants. Nous sommes parvenus au petit rapport que vous tenez entre les mains. Il a été utilisé par la Présidence tchèque pour les conclusions du conseil.

Vous serez peut-être déçus. Les rapports sont, dans notre pays, généralement brillants. Celui-ci ne l'est pas, mais il a néanmoins un grand mérite, celui de refléter un consensus. J'ai écouté tous mes collègues, j'ai rassemblé toutes leurs idées et j'ai essayé de refléter au mieux leur opinion générale. Il n'est pas le fruit d'un consensus mou - on pense souvent à tort que le consensus est le plus petit dénominateur commun -, mais d'un enrichissement mutuel, d'une écoute attentive des idées des autres.

Le rapport insiste beaucoup sur l'idée de partenariat. Il ne s'agit pas de mettre l'école au service de l'entreprise ou vice-versa, car les deux poursuivent des buts différents. Ce serait une erreur idéologique que de croire que l'enseignement doit être au service des entreprises ou que les entreprises doivent se transformer en lieux d'éducation. Elles y contribuent mais ce n'est pas là leur objectif. L'objectif est d'établir des partenariats et de faire en sorte que ces partenariats se développent. En outre, nous pensons, comme M. Monod a bien voulu le rappeler, qu'il faut donner à ce sujet une dimension européenne.

Cette dimension européenne n'est pas celle d'un état centralisateur ou centralisé, doté d'une politique d'éducation et d'une seule politique universitaire. D'ailleurs, un Etat comme l'Allemagne n'a pas de Ministre de l'enseignement supérieur unique au niveau fédéral. Cela relève de la compétence des Länder et de l'autonomie des universités. L'objectif est que l'Union européenne soit un espace d'éducation dans lequel on trouve des réseaux, des échanges et des convergences permettant de mener une politique non pas unique, mais commune. Les défis sont les mêmes pour tous les pays d'Europe : la croissance, la compétitivité, l'emploi.

Nous pensons que cet espace européen doit permettre de mener des initiatives qui partent à la fois de la base et du haut. Il ne s'agit donc pas d'adopter une approche centralisée, mais une approche de terrain, qui combine des politiques lancées au niveau européen avant d'être mises en œuvre au niveau local. Nous pensons que les partenariats doivent s'appuyer sur des relations personnelles - l'aspect humain et personnel de cette question est fondamental. Nous pensons aussi qu'ils doivent concerner toutes sortes de niveaux d'éducation, bien entendu la formation tout au long de la vie, mais aussi l'école primaire. Il n'y a aucune raison de concevoir ces partenariats à un seul stade de l'éducation. L'éducation primaire est souvent un niveau essentiel à l'ouverture d'esprit.

Nous pensons que ces partenariats doivent avoir une orientation spécifique pour les secteurs professionnels. Ils doivent s'appuyer sur des métiers particuliers et permettre de développer des partenariats et des échanges au niveau européens. De nombreux exemples concernent notamment des associations professionnelles sectorielles travaillant avec des écoles. Des établissements d'enseignements, aux statuts variés selon les pays, ont développé des cursus, des outils de qualification et des référentiels de formation. Tout ce travail fonctionne très bien sur le plan professionnel car on a alors affaire à des gens qui connaissent très bien le sujet.

Le champ de l'enseignement technique, malheureusement insuffisamment soutenu en France, est un champ de développement très grand pour les coopérations. Nous pensons que ces partenariats doivent impliquer non seulement les entreprises, petites et moyennes en priorité, mais aussi les associations patronales, les chambres consulaires et les partenaires sociaux, qui sont tous des acteurs importants.

Notre proposition a été reprise par le Conseil européen. Elle invite à la mise en œuvre d'un processus européen qui s'ajouterait aux processus existants, les processus de Bologne et de Copenhague, qui sont les deux grands processus dans le domaine de l'éducation. Ce processus complémentaire permettrait d'inclure, dans tous les autres secteurs de l'enseignement et toutes les actions de l'Union européenne, cette dimension des relations entre entreprises et établissements d'éducation.

Cela suppose l'échange des bonnes pratiques. Comme l'a rappelé la Présidente de *Generation Europe*, personne n'est un modèle. Tous les pays ont des expériences intéressantes à partager. Il est aussi important de connaître leurs succès que les *bad stories* - les mauvaises expériences et les échecs - car c'est souvent des échecs qu'on apprend le mieux.

Il s'agit aussi de développer des projets communs. J'ai évoqué, plus tôt, certains diplômes qui concernent certaines professions, mais il en existe beaucoup d'autres. On trouve par exemple des réseaux de médiateurs dans certains pays européens. Ces médiateurs pourraient faire leur apparition au niveau européen pour développer les partenariats entre établissements d'éducation et entreprises ou promouvoir des programmes de mobilité entre élèves, chercheurs et enseignants

Nous avons proposé que tous ces dispositifs soient, dès 2013, financés par les programmes existants (le Fond social, les programmes Leonardo, Grundtvig, Erasmus). Il existe aussi, aujourd'hui, un Erasmus des jeunes chefs d'entreprises qui leur permet d'effectuer des échanges. A partir de 2013, nous auront de nouveaux programmes européens que nous préparons dès maintenant. Ils comporteront notamment un programme spécifique sur les échanges entre entreprises et monde de l'éducation, au niveau européen, non pour imposer d'en-haut une politique, mais pour favoriser ces échanges, les bonnes expériences, les bonnes pratiques et le jeu européen.

Notre vision sur ce sujet est extrêmement optimiste. L'apport de nombreux pays permet de dépasser, de part et d'autre, les barbelés et les murs qui s'étaient dressés dans les têtes. Nous sommes, aujourd'hui, en train de les dépasser. Je suis convaincu que la dimension européenne va permettre de dépasser ce qui s'élevait, en France, bien plus haut que le mur de Berlin : un mur d'ignorance qui opposait deux côtés, le côté gauche et droit, comme le soulignait Bernard Falck. Cette question n'a rien de politique. Je suis très heureux qu'on arrive enfin à supprimer les murs et les barrières entre ces deux mondes, le monde de l'éducation et celui de l'entreprise.

Merci beaucoup !